4191-SD
(06-2021)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

MAIRIE DE MAGNONCOURT

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

Pour pertes de récoltes consécutives à la sécheresse

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les listes de parcelles concernées par un dégrèvement de Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties (TFPNB) ainsi que le montant des dégrèvements ordonnancés peuvent être consultés en Mairie à partir du 18 novembre

À Magnoncourt **Le 17/11/2026**

Le Maire,

Relouncet

NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.